



01.05.2009

L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION DE LA LDH RÉCLAME RÉPARATION CONTRE LA CENSURE DE METROBUS

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

La pétition lancée le 16 avril contre la censure de la pipe de Mr Hulot par Metrobus réunit de nombreuses personnalités et organisations du monde culturel. Fort de ces signatures, **l'Observatoire de la liberté de création exige de Metrobus qu'il procède à une nouvelle campagne d'affichage sans censure pour annoncer l'exposition Tati à la Cinémathèque.** La pétition de l'Observatoire de la liberté de création lancée le 16 avril contre la censure de la pipe de Mr Hulot par Metrobus réunit de nombreuses personnalités et organisations du monde culturel*. Elle est signable en ligne sur le présent site.

Les explications de Metrobus ne sont pas satisfaisantes puisque la régie publicitaire de la RATP persiste à assimiler une photographie extraite du film de Jacques Tati à une publicité pour le tabac.

Fort de ces signatures, l'Observatoire de la liberté de création exige de Metrobus qu'il procède à une nouvelle campagne d'affichage pour annoncer l'exposition Tati à la Cinémathèque sans censure.

Paris, le 23 avril 2009

Sont membres de l'Observatoire de la liberté de création de la Ligue des droits de l'Homme :

- Acid (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)
- Aica France
- FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations des Artistes Plasticiens
- Groupe 25 Images
- Société des Gens de Lettres (SGDL)
- UGS

Contact : service communication LDH au 01 56 55 51 08 ou **COURRIER ÉLECTRONIQUE**

* notamment Acid, Aïca France, FRAAP, Groupe 25 Images, Société des Gens de Lettres (SGDL), UGS, le Syndicat français des réalisateurs CGT (SFR-CGT), François-Xavier Kuntz, Dominique Noguez, Jean-Michel Frodon, Marie-José Mondzain, Laurent Blachier, Dominique Cabrera, Daniel Edinger, Elisabeth Roudinesco, Antoine Perrot, Luc Beraud, Julien Cendres, le Syndicat national des artistes plasticiens CGT, Gérard Mordillat, Stéphane Brizé, Jean-Louis Comolli, Agnès Tricoire, Hervé Bérard, Christophe Kantcheff